DIPLÔME

Master Droit, économie, gestion mention Urbanisme et aménagement parcours Programmation et planification territoriales

Code : MR10501A



Niveau d'entrée : Bac + 3, Bac + 4
Niveau de sortie : Bac + 5
ECTS : 120

Déployabilité
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Depuis 2012, ce master forme aux métiers de la ville, de l'aménagement et du développement territorial. Proposé en formation continue, il offre une approche transversale de l'urbanisme et de l'aménagement, alliant théorie et pratique.
Le master se déroule sur deux ans, un M1 et un M2.
Ce master vise à former des professionnels de haut niveau de l'aménagement des villes et des territoires, à même de porter un diagnostic sur l'espace urbain en mobilisant des échelles différentes de territoire. Ils sont capables de concevoir un projet d'aménagement urbain ou de développement territorial en lien avec un diagnostic en évaluant sa faisabilité. Ils doivent éclairer les institutions publiques sur les conséquences des décisions à prendre, coordonner divers intervenants locaux dans le cadre du projet, communiquer sur le projet, suivre et accompagner le projet.

Compétences et débouchés

• Appréhender la collecte et l'analyse de données spatiales (économiques, sociales, foncières, financières, immobilières, etc.) ;
• Maîtriser la méthodologie du diagnostic sur l'espace urbain à différentes échelles de territoires, l'étude d'impacts et l'évaluation ;
• Maîtriser la conception d'un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet (avec évaluation de la faisabilité du projet et dimension) ;
• Manager, conduire, suivre un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet ;
• Communiquer sur le projet ;
• Organiser l'information et la concertation publique ;
• Maîtriser la production des documents d'urbanisme ;
• Conseiller les politiques publiques et la maîtrise d'ouvrage sur le plan opérationnel.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Les enseignements sont soumis à une évaluation continue, à savoir 2 notes par unité d'enseignement, sans rattrapage. Pour obtenir la délivrance de ce diplôme, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans.

Prérequis et conditions d'accès

L'entrée dans le cycle M1 s'adresse principalement :
• aux titulaires d'un diplôme bac+3 (licence Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du master ;
• aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac+3 dans un domaine de formation compatible avec le mas- ter et bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES) ;
• aux personnes ne possédant pas les diplômes énumérés ci-dessus mais ayant au moins trois années d'expérience professionnelle en lien avec le domaine de formation et bénéficiant des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE).

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP
40019

Date d'enregistrement au RNCP
30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP
31/08/2030

Mots-clés

Aménagement du territoire

Informations complémentaires

Type de diplôme
Master

Code NSF
341 - Aménagement du territoire, urbanisme

Codes ROME
Chef de projet de développement local[K1802]
Chargé / Chargée de projet en aménagement du territoire[K1802]
Chargé / Chargée de développement local[K1802]

Formacode
Développement local [12523]

Code du parcours
MR10501

Modules d'enseignement

M1

- Anglais professionnel
- Atelier conduite de projet et outils de communication
- Droit de l'urbanisme appliqué
- Dynamiques Territoriales : Économie, Transition Écologique et Ville Productive
- Gestion publique locale : finances, acteurs et institutions
- Gestion territoriale de l'environnement
- Grand Oral
- Littérature urbaine
- Politique d'aménagement : de la loi aux opérations d'aménagement
- QUANTUM GIS
- Sensibilisation à la démarche de programmation des aménagements, des espaces publics et des équipements

M2

- Approfondissement de la démarche de programmation urbaine
- Approfondissement et réflexions urbaines
- Atelier de projet
- Développement durable et territoires
- Développement territorial et pratiques des mobilités
- Financement public du développement territorial
- Logistique urbaine durable, fret et mobilité des marchandises
- Projet tutoré
- Rapport d'activité ou de stage
- Ville inclusive, participative et sociale
- Ville numérique

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Usages avancés et spécialisés des outils numériques
MR105B10

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés
MR105B20

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances
MR105B30

Appui à la transformation en contexte professionnel
MR105B41